



Presidency of Italy  
Council of Europe  
November 2021 - May 2022  
Présidence de l'Italie  
Conseil de l'Europe  
Novembre 2021 - Mai 2022

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

# Créer notre avenir : la créativité et le patrimoine culturel en tant que ressources stratégiques pour une Europe diversifiée et démocratique

Conférence du Conseil de l'Europe  
des ministres de la Culture  
Strasbourg, le 1 avril 2022

## Note conceptuelle

L'Europe est confrontée à des défis sans précédent. Nombre d'entre eux sont présents à l'échelle mondiale : la santé, le changement climatique, la perte de biodiversité, les défis technologiques et les inégalités démocratiques, économiques et sociales. La crise sanitaire a mis en évidence la nécessité d'accélérer le changement de nos modèles de développement ainsi que nos modèles de société vers plus de durabilité. La transformation numérique a de plus en plus d'impact sur nos sociétés, et les développements de l'intelligence artificielle présentent à la fois des opportunités et des obstacles, puisque les algorithmes prédictifs risquent de réduire la diversité culturelle dans l'environnement numérique.

Pour relever ces défis avec succès, un changement culturel est nécessaire au sein de la société. La valeur et le potentiel de la culture, de la créativité et du patrimoine culturel sont cruciaux dans cette démarche, bien qu'ils soient encore sous-estimés et sous-exploités. Il est grand temps de mettre l'accent sur cette capacité unique de la culture à nourrir des sociétés ouvertes, saines, pluralistes, diverses, prospères et des démocraties stables et performantes, tout en améliorant la qualité de vie des personnes dans une société, une économie et un environnement en constante évolution.

La [Présidence italienne](#) vise à renforcer les principes et les valeurs partagés par les États membres du Conseil de l'Europe en mettant l'accent sur la culture, le patrimoine et le paysage en tant qu'atouts stratégiques et domaines clés de son programme, en encourageant leur contribution transversale aux politiques de développement durable, au bénéfice des peuples de toute la planète.

La culture est un moteur de transformation politique, sociale et technologique ; l'art, les contes, le design et le patrimoine culturel jouent un rôle fondamental en contribuant à l'innovation sociale et à la qualité de vie des populations. La capacité de la créativité et de l'art participatif à donner des moyens aux gens, à animer la liberté d'expression, à stimuler le débat public et à changer les comportements devrait être reconnue au-delà de l'arène culturelle.

La culture et la créativité, le patrimoine culturel et le paysage contribuent intrinsèquement à garantir la liberté d'expression, en ligne et hors ligne ; à lutter contre les inégalités sociales croissantes et la pauvreté ; à assurer la protection des groupes vulnérables ; à lutter contre les inégalités, le racisme, la xénophobie et la discrimination ; à soutenir les développements de l'intelligence artificielle centrés sur les droits de l'homme ; à lutter contre la dégradation de l'environnement et le changement climatique ; à renforcer la société civile ; à éduquer à la citoyenneté démocratique et à l'habilitation.

## Objectifs

L'art et la créativité, le patrimoine et le paysage peuvent bénéficier des développements technologiques et contribuer également à définir la nouvelle réalité. Conformément aux priorités du [programme de la Présidence italienne](#) ainsi qu'aux défis liés à la transformation numérique de notre société, et à l'urgence de parvenir à la durabilité, la conférence portera l'accent sur les points suivants :

---

Comment faire en sorte que le cadre juridique unique créé par les conventions du Conseil de l'Europe sur la culture, le patrimoine et le paysage aide la société à relever les défis de notre époque ?

---



---

Quelles solutions dans le paysage culturel garantiront la protection de la diversité culturelle et la liberté d'expression dans le monde numérique, tout en élargissant la participation démocratique ?

---

Ces questions seront abordées avec une référence particulière à deux domaines politiques d'une grande importance pour les ministres européens de la Culture :

Les technologies numériques – y compris l'intelligence artificielle – et l'incidence sur les normes européennes sur la protection et la promotion du patrimoine culturel, telles que les conventions de La Valette, de Faro et de Nicosie du Conseil de l'Europe.

Les défis posés à la créativité, à la diversité et au pluralisme par les développements de l'intelligence artificielle et par les acteurs mondiaux des technologies numériques et l'utilisation d'algorithmes prédictifs dans l'industrie audiovisuelle.

Outre l'*acquis* juridique du Conseil de l'Europe, la conférence s'appuiera sur les débats les plus récents au niveau politique – tels que le sommet des ministres de la Culture du G20 qui s'est tenu à Rome en juillet 2021, et d'autres travaux pertinents d'organismes internationaux et européens.